



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Collecte et analyse des données touristiques

Question écrite n° 29715

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la question de la collecte et de l'analyse des données touristiques. En effet, dans son rapport d'information sur la « promotion de la destination touristique France » publié en octobre 2018, M. le député abordait la problématique suivante : l'activité touristique internationale augmente très rapidement alors que l'évolution en France est plus mesurée. Le pays perd des parts de marché face à la concurrence accrue et le contexte de crise sanitaire, avec une conjonction inédite de risques et de tensions, pourrait impacter un peu plus cette filière. Pour autant, ce constat doit être relativisé au regard de la qualité et de la fiabilité des données. Les données statistiques sont calculées en fonction de deux agrégats traditionnels (compte satellite de tourisme et ligne « voyage » de la balance des paiements) et de trois séries d'enquêtes statistiques (suivi de la demande statistique, frontières et fréquentation des hébergements touristiques). Dans ce cadre, il existe des interrogations sur la pertinence du dispositif statistique actuel : la fiabilité des données n'est plus assurée ; les chiffres sont parfois réévalués massivement ; les statistiques et le pilotage de l'appareil statistique sont remis en question. Il apparaît ainsi que si la France figure en tête des classements des destinations, que le tourisme occupe une part prépondérante de son PIB, les outils publics d'observation sont incomplets, parfois déficients, et souvent assez éloignés des standards internationaux, notamment ceux de l'Organisation mondiale du tourisme. Dans ces conditions, M. le député proposait d'instaurer une cellule d'observation et d'intelligence économique dans le cadre d'Atout France qui aurait notamment pour mission stratégique de piloter, coordonner, enrichir, homogénéiser et adapter aux besoins prospectifs les données statistiques concernant le tourisme issues de sources multiples. Ainsi, il souhaiterait connaître sa position sur cette proposition et savoir comment le pays pourrait élaborer des diagnostics fiables et alimenter des analyses prospectives permettant au secteur de répondre aux défis et de surmonter la crise.

Texte de la réponse

Les données statistiques en matière touristique sont des éléments stratégiques dans la définition des politiques touristiques et des actions de structuration de l'offre et de promotion internationale menées. Ces données sont en effet complexes à recueillir. Il s'agit d'un chantier bien identifié sur lequel le Gouvernement est pleinement mobilisé. Atout France est chargé par le Premier ministre d'une mission de préfiguration d'un observatoire du tourisme. Atout France œuvre à l'établissement de la plateforme d'observation partagée baptisée « France Tourisme Observation ». Cette dernière permettra une connaissance plus fine du secteur et une meilleure appréhension de ses évolutions afin de mieux éclairer les acteurs selon les tendances observées en temps réel. Ce projet a pour vocation de répondre à une demande forte du secteur et de s'inscrire dans le prolongement des initiatives existantes lancées par de nombreux acteurs. Les travaux menés jusqu'à présent ont associé les tutelles de l'opérateur Atout France, ainsi que des acteurs institutionnels et privés du secteur. France Tourisme Observation intégrera ainsi des données utiles à l'analyse et à l'interprétation de l'activité conjoncturelle, structurelle et prédictive de la filière touristique. Il est envisageable d'y intégrer également des données relatives à l'offre touristique, aujourd'hui traitées par Datatourisme et Apidae. La plateforme aura également vocation à

accompagner les utilisateurs, les équipes projets et les producteurs de données du domaine touristique. Un premier module a été présenté à l'été. Il est prévu une finalisation du projet d'ici la fin de l'année 2021.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29715

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 juillet 2020

Question publiée au JO le : [19 mai 2020](#), page 3460

Réponse publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 7038